

Grille tarifaire 2019 <sup>1</sup>	Tarifification avant taxes
<b>Tous les tarifs présentés dans cette liste sont non remboursables</b>	
<b>Droits d'opérations annuels<sup>2</sup></b>	
Permis siège social (1 permis)	815 \$
Permis succursale (supplémentaire)	470 \$
Évaluation d'un local suite à un déménagement	200 \$
Frais administratifs — ouverture de dossier/changement d'actionnaire	285 \$
Évaluation d'un terrain moto (ajout ou déménagement)	235 \$
<b>Droits d'enseignement annuels</b>	
Droits d'enseignement annuels moniteur auto	60 \$
Droits d'enseignement annuels instructeur auto	60 \$
Droits d'enseignement annuels moniteur moto	60 \$
Droits d'enseignement annuels instructeur moto	60 \$
<b>Frais d'ouverture d'un nouveau permis</b>	
Ouverture de dossier	285 \$
Évaluation du terrain moto (permis moto)	235 \$
Formation exigences pour personne responsable	665 \$
Personne responsable avec 3 ans d'expérience — école en place (2 contrôles) <sup>2</sup>	2000 \$
Personne responsable avec 3 ans d'expérience — nouvelle école <sup>2</sup> (2 contrôles et évaluation du local)	2 340 \$
Personne responsable sans expérience — école en place (4 contrôles) <sup>2</sup>	4 000 \$
Personne responsable sans expérience — nouvelle école <sup>2</sup> (5 contrôles et évaluation du local)	6 340 \$
Permis temporaire de 18 mois — point de service	705 \$
<b>Contrôles et mesures de redressement</b>	
Visite de contrôle <sup>3</sup>	95 \$/h
Formation d'appoint pour un formateur <sup>3</sup>	95 \$/h
Formation d'appoint sur les <i>Exigences détaillées</i> <sup>3</sup>	95 \$/h pour le 1 <sup>er</sup> participant (50\$/h pour le 2 <sup>nd</sup> )
Formation sur le dispositif de formation PESR <sup>3</sup>	95 \$/h pour le 1 <sup>er</sup> participant (50\$/h pour le 2 <sup>nd</sup> )
Formation administrative <sup>3</sup>	95 \$/h pour le 1 <sup>er</sup> participant (50\$/h pour le 2 <sup>nd</sup> )
Vérification de conformité de documents	15 \$/par manquement
Tout autre contrôle, mesure ou intervention <sup>3</sup>	95 \$/h
Évaluation de reprise suite à un redressement ou un échec <sup>3</sup>	Voir les tarifs ci-dessous
Évaluation moniteur auto – <b>apprenti (1,25 heure)</b> <sup>4</sup>	150 \$
Évaluation instructeur auto – <b>apprenti (2,5 heures)</b> <sup>4</sup>	200 \$
Évaluation moniteur moto – <b>apprenti (1,25 heure)</b> <sup>4</sup>	150 \$
Évaluation instructeur moto – <b>apprenti (2 heures)</b> <sup>4</sup>	175 \$
Évaluation formateur auto-moto – <b>régulier (1 heure)</b> <sup>3</sup>	120 \$

<b>Frais afférents aux visites de contrôle et redressements</b>	
Frais de déplacement : kilométrage	0,45 \$/km
Frais de déplacement : temps de déplacement	18 \$/h
Frais de déplacement : frais de repas	Max. 50 \$/jour
<b>Formation</b>	
<b>AQTr</b>	
Nouvelle formation Moniteur-Instructeur moto	Groupe de 5 : 1 150 \$
Moniteur ESR	Groupe de 5 : 1 150 \$
Instructeur ESR	Groupe de 5 : 1 200 \$
Formateurs experts — Moniteur (2 jours)	850 \$
Formateurs experts — Instructeur (1 jour)	665 \$
Formation sur les <i>Exigences détaillées</i> pour nouvelle personne responsable	665 \$
<b>Regroupement</b>	
Analyse de dossier	50 \$
Moniteur & instructeur	250 \$
<b>Surveillance d'examen</b>	
Moniteur classes 5 et 6 (3 heures)	150 \$
Instructeur (1,5 heure)	75 \$
Reprise d'examen	75 \$
<b>Vente de documents</b>	
Attestations (paquet de 50)	35 \$
<b>Matériel didactique</b>	
Carnet d'accès à la route (boite de 20)	200 \$
Carnet d'accès à la route adapté en langue des signes (LSQ/ASL)	10 \$
<b>Autres frais</b>	
Heure supplémentaire <sup>5</sup>	95 \$/heure
Fermeture de dossier-élève pour une école de conduite	10 \$/dossier
Émission d'attestation à un élève par l'AQTr	10 \$/attestation
Chèque sans provision	10 \$

<sup>1</sup> Sur la base des tarifs de la grille tarifaire 2018.

<sup>2</sup> Formation sur les *Exigences détaillées* de la SAAQ en sus. (Tout changement de personne responsable en cours d'année d'accompagnement pour une personne responsable sans expérience entraîne obligatoirement un ajustement des contrôles. Le prix de l'année d'accompagnement sera également ajusté en conséquence).

<sup>3</sup> Pour tous ces tarifs, les frais de déplacement sont en sus.

<sup>4</sup> Les frais de déplacement sont inclus pour un premier déplacement pour un apprenti. En cas d'échec de l'apprenti, les déplacements consécutifs seront à la charge de l'école de conduite.

<sup>5</sup> Tout service rendu par l'AQTr non inclus dans la grille tarifaire.